

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI se réunira, en séance ORDINAIRE à la Mairie le JEUDI 4 AVRIL 2019 à **18 HEURES 45**.

ORDRE DU JOUR

1. VOTE DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES ;
2. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ;
3. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ;
4. ALSH ETE 2019 – TARIFS ;
5. ALSH ETE 2019 – RECRUTEMENT ET REMUNERATION PERSONNEL ;
6. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTE ;
7. TRAVAUX BIBLIOTHEQUE – MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE ET DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB – AUTORISATIONS DE SIGNATURE ;
8. BUDGET PRIMITIF 2019 ;
9. BIBLIOTHEQUE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE – AUTORISATION DE SIGNATURE ;
10. SIDEN/SIAN – MODIFICATIONS STATUTAIRES ;
11. QUESTIONS DIVERSES.

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI

Le 29 mars 2019

Le Maire,
M. DEFAUX



of

POUVOIR

Je soussigné -----

Donne pouvoir à -----

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal

Convoqué pour le

- de prendre part à toutes les délibérations

- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Saint Hilaire lez Cambrai, le